

# BILLETTERIE



*La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le **15 décembre** de l'année. Une tolérance est accordée jusqu'au 08 janvier de l'année N+1 pour les achats de décembre.*

Soucieux de vous apporter toujours plus dans ses prestations, le CAES participe à vos sorties.

Que vous soyez adeptes de match de football ou de rugby, que vous préfériez les musées, les parcs d'attraction, le théâtre, les spectacles, les concerts, les expositions, les visites, forfait ski, etc...

Envoyez-nous vos billets d'entrée et vous recevrez une participation annuelle de 30% à concurrence de **20 euros** par adhérent et ayant droit.

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint page 2,
- Votre ou vos billets
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH**  
**59, rue Charles Lucot**  
**52100 SAINT-DIZIER**

## Formulaire de demande de subvention

### Billetterie

**La demande d'aide doit impérativement être envoyée avant le 15 décembre de l'année. Une tolérance est accordée jusqu'au 08 janvier de l'année N+1 pour les achats de décembre.**

Nom et prénom de l'adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Billets de spectacle, de parcs d'attraction etc...

- RIB (pour une 1<sup>ère</sup> demande) pour le remboursement par virement

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

- Justificatif

Montant : \_\_\_\_\_ - Date de paiement : \_\_\_\_\_

- Virement